

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE N°02 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 NOVEMBRE 2023

La séance est ouverte à 18H00 sous la présidence de Monsieur le proviseur.

Le quorum étant atteint, M. DEROUIN remercie les **20** membres présents et excuse les membres absents.

Secrétariat de séance :

Madame ROGER est désignée secrétaire de séance.

Présentation de l'ordre du jour :

Monsieur DEROUIN présente l'ordre du jour suivant :

ORDRE du JOUR :

1 – Organisation générale :

- Installation du CA, des différentes instances et commissions :
 - Conseil de Discipline ; Conseil de la Vie Lycéenne
 - Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ; Commission Hygiène et Sécurité
 - Commission de Restauration ; Conseil Pédagogique
 - Commission d'Appel d'Offres ; Comité de Développement Durable
- Programme d'activité de la PsyEN

Information

2 – Gestion matérielle et financière :

- Contrats et conventions
- Tarifs S.R.H. et autres tarifs – Découpage trimestriel
- Sorties et voyages
- Décision Budgétaire Modificative

Décision

Décision

Décision

Décision

3 – Questions diverses

Adoption du PV du CA du 02 octobre 2023 :

Vote : **Votants : 20** **Pour : 20** **contre :** **abstention :**

Le procès-verbal de la séance du 02/10/23 est adopté à l'unanimité.

18H15 : arrivée de M^{me} CLAVAUD-GAS

Le nombre de membres présents passe de 20 à 21 membres.

I – ORGANISATION GENERALE

1 – Organisation générale :

- Installation du CA, des différentes instances et commissions :

Le proviseur procède à l'installation des différentes instances du Lycée suite aux élections des différents représentants :

- Conseil de Discipline ; Conseil de la Vie Lycéenne
- Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ; Commission Hygiène et Sécurité
- Commission de Restauration ; Conseil Pédagogique
- Commission d'Appel d'Offres ; Comité de Développement Durable
- Commission de développement durable

Pour information M. DEROUIN donne la liste des coordonnateurs pour l'année scolaire 2023-2024

- Programme d'activité de la Psy-EN :

M. DEROUIN présente le programme élaboré par la Psy-EN pour l'année scolaire 2023-2024 :

M. DEROUIN rappelle que tous les élèves de 1^{ère} participeront au forum post bac du mois de février 2024 ; il précise que le programme des activités du CIO de la Creuse et de la Psy-EN vient en appui à notre journée porte ouverte qui se déroulera le 9 mars 2024 ; cette journée est effectuée au titre de la journée de solidarité.

M. DEROUIN souligne qu'il n'y a que 2 Psy-EN à GUERET rendant les conditions de travail compliquées pour l'orientation.

M. DUPLESSIS prend la parole pour la présentation de la gestion matérielle et financière.

II- GESTION MATERIELLE ET FINANCIERE

➤ Contrats et conventions :

Elles sont présentées par l'adjoint gestionnaire.

Contrats et conventions 2024 :

FOURNISSEURS	NATURE DU CONTRAT	OBSERVATIONS	MONTANT estimé 2024	VISITE	ACTE INITIAL	DURÉE DU CONTRAT
AEL	location tennis de table	facture annuelle	400,00		Acte n°11-1 du 05/10/2023	Reconduction par avenant en début de chaque année
AIR LIQUIDE	mise à dispo bouteilles gaz 2023	tous les 5 ans - contrat n° 64-05546	740,00	2023	Acte n°60-3 du 31/01/2023	5 ans (échéance le 30/04/2028)
ASSOCIATION ECOLE ENTREPRISE	versement des cotisations annuelles	facture annuelle	180,00		Acte n°5-70 du 25/03/21	1 an - Tacite reconduction
AXIMA REFRIGERATION	maintenance des installations frigorifiques et du matériel de cuisine	2 visites par an - facture trimestrielle	2300,00		Acte n°47 du 13/12/2022	1 an - Tacite reconduction
BUREAU VERITAS	vérification SSI annuel internat	1 visite par an	500,00		Acte n°10 2015	3 ans (échéance le 20/05/2023) - Tacite reconduction
BUREAU VERITAS	vérification SSI triennale -2023	contrôle tous les 3 ans	450,00	2023	Acte n°10 2015	3 ans (échéance le 20/05/2023) - Tacite reconduction
BUREAU VERITAS	vérification installations de gaz	1 visite par an	1050,00		Acte n°10 2015	3 ans (échéance le 20/05/2023) - Tacite reconduction
BUREAU VERITAS	vérification installations électriques	1 visite par an	4300,00		Acte n°10 2015	3 ans (échéance le 20/05/2023) - Tacite reconduction
BUREAU VERITAS	vérification ascenseurs : Batiment A (1) - SELF (1) - INTERNAT (1) - Batiment B (2)	1 visite par an	650,00		Acte n°98 du 08/07/20	3 ans (échéance le 20/05/2023) - Tacite reconduction
BUREAU VERITAS	contrôle quinquennal des ascenseurs	1 visite tous les 5 ans 2023 / 2028	948,00	2023	Acte n°48 du 13/12/2022	1 an non reconductible
CFC	déclaration du nombre de copies	déclaration 1 fois par an	1300,00		Acte n°90-5 du 11/05/2023	Echéance: 31/12/2025-puis tacite reconduction pour 1 an
CHAM	entretien chauffe eau appartements	1 visite par an	220,00	2008		1 an (échéance le 16/09/2023) - Tacite reconduction
CHRONOFEU	vérification des extincteurs	1 vérification par an	2500,00	2012		1 an (échéance le 12/07/2023) - Tacite reconduction
COFELY	entretien des chaudières	1 visite par an	4500,00		Acte n°2 du 12/10/15	1 an (échéance le 31/03/2023) - Tacite reconduction
CONIBI	collecte et traitement des consommables usagés	passage sur demande	0,00		Acte n°6-98 du 03/07/18	1 an (échéance le 31/12/2023) - Tacite reconduction
COREPILE	prise des piles et accumulateurs	passage sur demande	0,00		Acte n°51 du 13/12/2021	Tacite reconduction
TOTAL ENERGIE (via UGAP)	Ugap électricité	fin de contrat au 31/12/2024	90000,00		Acte n°72 du 08/04/18	3 ans (échéance le 31/12/2024)
DUPRE ASSAINISSEMENT	vidange du bac à graisse	1 vidange par an (fin juin ou début juillet)	500,00		Acte n°5-74 du 13/02/20	1 an (échéance le 24/01/2023) - Tacite reconduction
DUTREIX SCHINDLER	contrat maintenance élévateur Cour B	gratuité 12 mois hors abonnement téléalarme	0,00		Acte n°4-77 du 01/03/2023	1 an par renouvellement express à compter du 4/09/23
DUTREIX SCHINDLER	contrat maintenance ascenseur Batiment B	gratuité 12 mois hors abonnement téléalarme	0,00		Acte n°4-78 du 01/03/2023	1 an par renouvellement express à compter du 4/09/23
ECOGRAS	enlèvement des huiles alimentaires	intervention sur demande	0,00			
EGEE	intervention de conseillers Egee	prestation septembre-décembre	250,00			année scolaire
FARAGO	dératisation	1 visite par trimestre	500,00		2011	1 an (échéance le 03/01/2023) - Tacite reconduction
GAZ: ENGIE (via UGAP)	Ugap Gaz	fin de contrat au 30/06/2025	70000,00		Acte n°32 du 09/11/21 - Acte n°12-1 du 05/10/23	3 ans (échéance le 30/06/2025)
GAZ: GUERET ENERGIE SERVICES	Chauffage	facture mensuelle			Acte n°8 du 13/05/15	10 ans (échéance le 01/01/2026) - Tacite reconduction par période de 5 ans
IGIENAIR	dégraissage des hottes	1 intervention par an	1200,00		Acte n°1-36 du 09/11/21	3 ans (échéance le 01/01/2025) - Sans tacite reconduction
INCB	entretien	assistance en cas de panne	880,00		Acte 62-3 du 31/01/23	1 an (échéance le 01/01/2024) - Tacite reconduction
LA BOITE A PAPIER	enlèvement déchets de soins	5 passages maximum par an	150,00			
LA POSTE	location boîte postale		180,00		Acte pluriannuel	1 an (échéance le 13/03/2023) - Tacite reconduction
LA POSTE	Affranchissement		7000,00		Acte pluriannuel	1 an (échéance le 13/03/2023) - Tacite reconduction
LYCÉE NELSON MANDELA POITIERS - ORTEC	gestion des déchets toxiques		1100,00		Acte n°103 du 08/04/19	1 an (échéance le 01/09/2023) - Tacite reconduction
LYCÉE RAOUL DAUTRY	groupement de service	maintenance du réseau informatique EN	520,00			
MAIF	contrat assurance		2700,00		Acte n°2-37 du 08/11/16	1 an (échéance le 01/09/2023) - Tacite reconduction
MAIRIE (Trésorerie P)	location gymnase		1300,00			1 an - convention à l'année scolaire
MAIRIE (Trésorerie P)	locations installations sportives à titre gratuit		0,00			1 an - convention à l'année scolaire
MAIRIE (Trésorerie P)	location lignes de piscine		0,00			1 an - convention à l'année scolaire
MAIRIE (Trésorerie P)	mise à disposition à titre gratuit de l'espace Fayolle	et salles de danse et de spectacle	0,00			
ORANGE BUSINESS	flotte des portables		3000,00			
OTIS	maintenance des ascenseurs extemat et internat, monte-charges	30/06/2026	1900,00		Acte n°3 du 02/10/18	Contrat maintenance du 01/07/22 au 30/05/26
PHOTOCOPIEURS: BNP PARIBAS	location copieurs Riso et Kyocera	fin de contrat au 03/01/2029	16104,00		Acte n°55 du 13/12/2022	24 trimestres (échéance le 03/01/2029)
PHOTOCOPIEURS: CM-CIC LEASING SOLUTIONS	location copieurs Riso et Kyocera	fin de contrat au 03/01/2029	9375,00		Acte n°55 du 13/12/2022	24 trimestres (échéance le 03/01/2029)
PHOTOCOPIEURS: RISO	entretien parc Riso et Kyocera	fin de contrat le 03/01/2029	selon nb de copies		Acte n°55 du 13/12/2022	24 trimestres (échéance le 03/01/2029)
PITNEY BOWES	location machine à affranchir + balance	fin de contrat le 20/12/2025	750,00		Acte n°22 du 22/11/2022	3 ans (échéance le 20/12/2025)
SACEM - SPRE	Contrat général de représentation musique annuel	fin de contrat le 31/12/2023	600,00			reconduction annuelle
SAFEXIS	vérification et maintenance de la friteuse	fin de contrat le 04/01/2024	1100,00		Acte n°3-48 du 08/12/20	3 ans (échéance le 04/01/2024)
SIEMENS	maintenance système alarme SSI internat	2 visites par an - facture annuelle			Acte n°70 du 13/12/18	1 an (échéance le 01/09/2023) - Tacite reconduction
SIEMENS	maintenance système alarme SSI Bat A B C SELF	1 visite par an - facture annuelle	7500,00		Acte n°1-19 du 28/09/20	1 an (échéance le 01/09/2023) - Tacite reconduction
SIERS- EVOLIS 23	enlèvement des déchets	2 facture annuelles	10000,00		Acte n°97 du 08/07/20	1 an (échéance le 01/07/2023) - Tacite reconduction

Vote : Voteurs : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/30 rendu public pour affichage

Avenant avec BUREAU VERITAS pour la vérification de l'ascenseur et du monte-charge du bâtiment B :

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/22 rendu public pour affichage

Convention de mise à disposition de locaux pour la Bourse aux minéraux :

M^{me} POIRIER, représentante des parents d'élèves, déplore que la salle polyvalente soit louée pour héberger la bourse aux minéraux.

M^{me} DELABESSE trouve également cette location dommageable car c'est de l'argent qui ne bénéficie pas aux élèves.

M. DEROUIN précise que la bourse aux minéraux est une activité lucrative pour certains exposants. C'est pourquoi la Région souhaite que toutes les salles mises à disposition pour l'extérieur soient facturées.

M^{me} CLAVAUD GAS souhaiterait que cette convention soit contractée avec la MDL.

M. DEROUIN lui répond que ce n'est pas envisageable car la MDL est une association.

M. DUCHIER demande si la MGEN paye la location de la salle Rolland Pierrot lorsqu'ils l'utilisent. Il rajoute qu'il serait gêné d'apprendre qu'ils ne la paient pas.

M. DEROUIN précise qu'il va se renseigner sur ce point.

Vote : Votants : 21 Pour : 8 contre : abstention : 13

ACTE n° 2/32 rendu public pour affichage

Convention EGEE :

M^{me} CLAVAUD-GAS prend la parole pour la présenter.

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/35 rendu public pour affichage

Convention École-Entreprise CREUSE :

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/34 rendu public pour affichage

Abonnements CDI 2024 :

Lycée Pierre Bourdan

GUERET

CDI ABONNEMENTS 2024

PERIODIQUES	EDITEUR	discipline	PRIX TTC estimé	n° Abonné	PARUTION
ACTION COMMERCIALE	EDITIALIS	CDI - TAXE	122,00 €	145350	
ALTERNATIVES ECONOMIQUES + L'ECONOMIE POLITIQUE	ALTERNATIVES ECONOMIQUES	CDI - TAXE	99,00 €	AL074834	mensuel
CAFEYN	CANOPE RESEAU	CDI	1 090,00 €		
CAPITAL	PRISMA MEDIA	CDI - TAXE	55,00 €	49467	mensuel
CHALLENGES	EDITIONS DU CROQUE FUTUR	CDI - TAXE	99,00 €		hebdomadaire
COURRIER INTERNATIONAL	COURRIER INTERNATIONAL	CDI	169,00 €	1108253	hebdomadaire
DECOUVERTE	ETABLISSEMENT DECOUVERTE	CDI	25,00 €		trimestriel
DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE	CNRS EDITIONS	CDI	49,00 €	2409	bimestriel
DOSSIERS	ONISEP	CDI	35,80 €	9109	trimestriel
EPSILOON	IT IS NOT ROCKET SCIENCE	CDI	82,00 €		mensuel
EPSILOON hors série				31235	trimestriel
I LOVE ENGLISH WORLD	BAYARD PRESSE	CDI	66,00 €	6285225	mensuel
INTERCDI	CTRE ETUDE DOCUMENTATION	CDI	72,50 €	13	bimestriel
LA MONTAGNE	LA MONTAGNE	CDI	183,00 €	241387	quotidien
LA RECHERCHE					trimestriel
LA RECHERCHE SCIENCES ET AVENIR	EDITIONS DU CROQUE FUTUR	CDI	60,00 €		
LE MONDE	SOCIETE EDITRICE DU MONDE	CDI	399,00 €	397562	quotidien
LE UN	FGH INVEST	CDI	69,00 €	68592	hebdomadaire
L'ECO	PLAYBAC PRESSE	CDI - TAXE	49,00 €	3658545	hebdomadaire
L'ECO cartable digital				3658545	hebdomadaire
LES CAHIERS Français	EDIISCRM	CDI - TAXE	37,80 €	G0000001619	bimestriel
LES CAHIERS DE SCIENCE ET VIE	REORLD MEDIA MAGAZINES	CDI	29,00 €	5120539	bimestriel
LES INROCKUPTIBLES	LES EDITIONS INDEPENDANTES	CDI	79,00 €	11005282	mensuel 10n°
L'EXPRESS	GROUPE L'EXPRESS	CDI	139,00 €	6778378	hebdomadaire
L'HISTOIRE				LHT-0/6648	mensuel
L'HISTOIRE hors serie	EDITIONS DU CROQUE FUTUR	CDI	89,00 €	LHT-0/6648	trimestriel
L'OBS				X0000007436	hebdomadaire
L'OBS hors série	LE NOUVEL OBSERVATEUR	CDI	169,00 €	X0000007436	3 NUMEROS
LSA	GROUPE INDUSTRIE SERVICE INFO	CDI - TAXE	239,00 €	6/698473	
MANAGEMENT	PRISMA MEDIA	CDI - TAXE	35,00 €	49467	bimestriel
MARKETING	EDITIALIS	CDI - TAXE	175,00 €	55659	mensuel
NATIONAL GEOGRAPHIC	PRISMA MEDIA	CDI	58,90 €	8880533725	mensuel
NRP	S E J E R	CDI	69,00 €	3065610	trimestriel
PARCOURS	OFFICE NATIONAL ONISEP	CDI	79,80 €	9109	bimestriel
PHILOSOPHIE MAGAZINE				7 48 63	mensuel
PHILOSOPHIE MAGAZINE hors série	PHILO EDITIONS	CDI	80,00 €	7 48 63	trimestriel
PHOSPHORE	BAYARD PRESSE	CDI	98,00 €	6285225	bimensuel
POUR LA SCIENCE				3142	mensuel
POUR LA SCIENCE hors serie	POUR LA SCIENCE	CDI	79,00 €	3142	trimestriel
PREMIERE				2/25622	11 numéros
PREMIERE hors série	PREMIERE MEDIA	CDI	55,99 €	2/25622	3HS
SCIENCES HUMAINES	SCIENCES HUMAINES	CDI	89,00 €	24110	mensuel
SOCIETY	SO PRESS	CDI	75,00 €	327251	bimensuel
SOLUTIONS DOCUMENTAIRES	RESEAU CANOPE	CDI	614,64 €	14083	
SPORT ET VIE				685716	bimestriel
SPORT ET VIE hors série	EDITIONS FATON	CDI	69,00 €	685716	semestriel
TANGENTE EDUCATION				10,00 €	12794
TANGENTE SUPERPLUS	EDITIONS POLE	CDI	102,00 €	12794	bimestriel
VOCABLE ESPAGNOL	SOCIETE MAUBEUGEOISE D'EDITIO	CDI	49,00 €	32153	bimensuel
VOCABLE ALLEMAND	SOCIETE MAUBEUGEOISE D'EDITIO	CDI	49,00 €	32153	mensuel

5 294,43 € TOTAL ABONNEMENTS CDI + TAXE APPRENTISSAGE

183,00 € REMBOURSEMENT REGION

910,80 € TAXE APPRENTISSAGE

4 200,63 € TOTAL ABONNEMENTS CDI

Vote : Votants : 21

Pour : 21

contre :

abstention :

ACTE n° 2/29 rendu public pour affichage

Abonnements 2024 – Licences - Logiciels :

ABONNEMENTS 2024 - LICENCES - LOGICIELS

FOURNISSEURS		NATURE DU CONTRAT	MOIS DE RENOUVELLEMENT	MONTANT estimé 2024
INDEX EDUCATION	ALO/ADMIN/OFRAIS/6511	Formulaire Inscription Envoi SMS	mars	0,00
INDEX EDUCATION	ALO/ADMIN/OFRAIS/6511	Abonnement annuel EDT réseau	avril	600,00
INDEX EDUCATION	ALO/ADMIN/OFRAIS/6511	Renouvellement Licence Pronote Réseau + net	mai	1300,00
KOESIO	ALO/ADMIN/OFURNIT/6511	Adobe Pro DC (Secrétariat)	mai	250,00
EBP informatique	AP/FORMAT/OENSTA/6511	Abonnement annuel EBP (BTS)	mai	800,00
INDEX EDUCATION	ALO/ADMIN/OFRAIS/6511	Redevance annuelle d'hébergement de Pronote	juin	950,00
KOESIO	AP/FORMAT/OMATHS/6511	Adobe premiere pro All (Maths)	juin	280,00
SESAMATH	AP/FORMAT/OMATHS/6511	Abonnement service Sésamath via le GAR -Labomep	septembre	80,00
KOXO	ALO/ADMIN/OFRAIS/6511	Koxo Licence (abonnement 2023: année 4)	octobre	140,00

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n°2/31 rendu public pour affichage

➤ Tarifs S.R.H. et autres tarifs – Découpage trimestriel :

DECOUPAGE DES TRIMESTRES (VOTE) :

		3.43 €	3.12 €	8.27 €	4.10 €	3.73 €	9.93 €
Trimestre	Nb jours	DP 4jours (hors mercredi)	DP 5jours	Pension	BTS 4jours (hors vendredi)	BTS 5jours	BTS INTERNE
Janv-Mars 2024	50	/	156.00 €	413.50 €	/	186.50 €	496.50 €
	40	137.20 €	/	/	164.00 €	/	/
Avril-juillet 2024	54	/	168.48 €	446.58 €	/	201.42 €	546.15 €
	44	150.92 €	/	/	180.40 €	/	/
Sept-déc 2024	69	/	215.28 €	570.63 €	/	257.37 €	685.17 €
	55	188.65 €	/	/	225.50 €	/	/
TOTAL	173	/	539.76 €	1 430.71 €	/	649.29 €	1 717.89 €
	139	476.77 €	/	/	569.90 €	/	/

ATTENTION : à compter du trimestre septembre-décembre 2024, tous les lycées de Creuse devraient passer en tarification solidaire. Les tarifs pour cette période sont donnés sous toutes réserves.

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre: abstention :

ACTE n° 2/24 rendu public pour affichage

TARIFS ET TAUX POUR INFORMATION ANNEE 2024 (fixés par la Région)

- **Le taux de reversement du FARPI est de 16 %** avec pour assiette l'ensemble des recettes (18.5% l'an dernier). Ce taux est réduit à 10% dans le cadre de la tarification solidaire.

- Taux de participation du SRH « aux charges communes »

	2022	2023	2024
Participation des DP	15%	15%	15%
Participation des internes	32%	32%	32%
Participation des commensaux	15%	15%	15%

TARIFS POUR VOTE (non fixés par la Région) ANNEE 2024 Tarifs d'hébergement :

- personnel administratifs d'Etat, enseignants, AED et personnels de laboratoire :

	2022	2023	2024
catégorie 1 (indice majoré < ou égal à 400)	3.50 €	3.50 €	3.50 €
catégorie 2 (indice majoré de 401 à 500 inclus)	5.10 €	5.10 €	5.10 €
catégorie 3 (indice majoré > à 500)	5.60 €	5.60 €	5.60 €
petit déjeuner	1.80€	1.80€	1.80 €
Repas (midi et soir)	7.60 €	7.60 €	7.60 €
Repas exceptionnel	12.25 €	12.25 €	12.25 €
Nuitée	15.00 €	10.00 €	10.00 €

La Région ayant maintenu les tarifs pour son personnel en 2024, nous proposons de maintenir le tarif des autres personnels.

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/26 rendu public pour affichage

Dégradations/ventes EXERCICE 2024 (VOTE) :

- boîte de préservatifs (distributeur près de l'infirmerie) : 1.00 €
- carte self/carnets de correspondance : 5.00 €
- Autres dégradations : selon le coût TTC de la réparation.

Vote : Votants : 21 Pour : 21contre: abstention :

ACTE n° 2/25 rendu public pour affichage

Location ponctuelle de salle EXERCICE 2024 (hors éducation nationale et Région) :

	Période de chauffage	Hors période de chauffage
Salle « normale » ou Salle de réunion PIERROT		
Par demi-journée	60.00 €	20.00 €
Moins de 20 personnes	80.00 €	40.00 €
De 20 à 35 personnes	100.00 €	60.00 €
Plus de 35 personnes		
Par journée		
Moins de 20 personnes	90.00 €	30.00 €
De 20 à 35 personnes	120.00 €	50.00 €
Plus de 35 personnes	140.00 €	80.00 €
Salle polyvalente		
Par demi-journée	120.00 €	85.00 €
Par journée	160.00 €	120.00 €

Vote : Votants : 21 Pour : 7 contre : abstention : 14

ACTE n° 2/23 rendu public pour affichage

Tarif du café d'accueil EXERCICE 2024 : 1.00 € par personne.

Vote : Votants : 21 Pour : 18contre: abstention : 3

ACTE n° 2/33 rendu public pour affichage

Concernant la tarification solidaire, M^{me} CLAVAUD GAS demande des explications sur cette expression.

M. DEROUIN lui explique que les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles. Il n'y a donc plus un tarif identique.

M^{me} BRUN précise que la tarification solidaire entraînera une charge de travail supplémentaire pour les services d'intendance. Elle complète son propos en soulignant que la Région ne délègue pas de moyens supplémentaires pour mettre en œuvre cette tarification solidaire.

M. DEROUIN annonce qu'à l'horizon 2025 la tarification solidaire concernera tous les établissements de la grande académie.

M^{me} DURAND, représentante des parents d'élèves, demande si le montant des bourses sera revu à la hausse car cela impactera aussi les familles ayant des revenus élevés.

M. DEROUIN lui répond que ça ne dépend pas des bourses qui relèvent du Ministère, en revanche il rappelle que le fonds social peut être sollicité.

M^{me} VEDRENNE demande si la Région a présenté une grille des revenus.

M. DEROUIN lui répond qu'une réunion aura lieu avec la Région en décembre afin de disposer d'une grille et notice explicative. Il précise que ces éléments seront présentés ultérieurement aux membres du CA.

➤ Sorties et voyages :

BUDGET PREVISIONNEL : sortie Opéra à LIMOGES

Date : dimanche 12 novembre 2023

Participants : 26 élèves de l'option théâtre (sur les trois niveaux) + 2 accompagnateurs

DEPENSES	
Transport	495.00 €
Entrées	210.00 € (sur pass culture)
TOTAL DEPENSES	705.00 €

RECETTES	
Pass culture	210.00 € (sur pass culture)
Participation du Lycée (transport) sur les crédits pédagogiques	495.00 €
TOTAL RECETTES	705.00 €

Vote :

- autorisation donnée au chef d'établissement d'organiser la sortie à l'opéra de Limoges,
- Adoption du budget prévisionnel,
- Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les contrats et conventions pour organiser la sortie.

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/27 rendu public pour affichage

BUDGET PREVISIONNEL : sortie géologique facultative en LOZERE

Dates : du 14 au 17 mai 2024 (3 nuitées)

Niveau 1^{ère} (spécialités SVT) : 32 élèves + 3 accompagnateurs + 1 chauffeur

Participation de 195.00 € par élève

DEPENSES niveau terminales	
Transport	2 400.00 €
Hébergement (repas + chambres)	4 851.50 €
TOTAL DEPENSES	7 251.50 €

RECETTES niveau terminales	
Participation des familles (195.00 € x 32 élèves)	6 240.00 €
MDL (actions/participation de la MDL)	200.00 €
Participation du Lycée (accompagnateurs + arrondis) sur crédits pédagogiques de la SVT	811.50 €
TOTAL RECETTES	7 251.50 €

Vote :

- autorisation donnée au chef d'établissement d'organiser la sortie géologique en Lozère
- Adoption du budget prévisionnel,
- Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les contrats et conventions pour organiser la sortie avec nuitées
- Acceptation des dons

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/28 rendu public pour affichage

➤ Décision Budgétaire Modificative :

- **Affectation d'un versement de RISO** : 3500.00 € au profit du développement durable (**DBM pour vote**)

- **Prélèvements sur fonds de roulement** :

Fonds de roulement au 31/12/2022	174 534.72 €
- Valeur des stocks au 31/12/2023 :	9 963.98 €
= Fonds disponibles :	164 570.74 €
Prélèvements déjà effectués : budget initial : 43 900.00 €	95 282.50 €
Prélèvements déjà effectués : DBM n° : 51 382.50 €	
Fonds disponibles avant prélèvement :	69 288.24 €
Prélèvement proposé : ALO électricité	10 000.00 €
Prélèvement proposé : SRH électricité	10 000.00 €
Prélèvement proposé : SRH matériel	2 000.00 €
Total des prélèvements :	23 000.00 €
Fonds disponibles après les prélèvements :	47 288.24 €
Fonds de roulement après les prélèvements : 22.49 jours	57 252.22 €

Vote : Votants : 21 Pour : 21 contre : abstention :

ACTE n° 2/36 rendu public pour affichage

Concernant la sortie à l'opéra de LIMOGES, M^{me} DELABESSE fait remarquer qu'elle est proposée au vote alors qu'elle a déjà eu lieu.

M. DEROUIN précise que le vote concerne le transport quand bien même le voyage a-t-il déjà eu lieu.

Concernant la sortie géologique en LOZERE, M^{me} POIRIER demande si les élèves de 1^{ère} partiront.

M. DUCHIER lui répond qu'ils partiront la semaine après la LOZERE.

A propos de l'association Serpentine du Lycée Pierre BOURDAN, M^{me} POIRIER demande des explications quant au choix de son nom.

M. DUCHIER explique que c'est le nom d'une roche des Alpes et que ce sont les élèves eux-mêmes qui ont décidé de la nommer ainsi.

Concernant la bourse aux minéraux qui se déroulera les 9 et 10 décembre 2023, l'association support sera la MDL avec sa police d'assurance, la MAIF.

M. DEROUIN rappelle que les gâteaux vendus par les élèves seront confectionnés par l'établissement.

La salle sera louée 320 euros pour les 2 jours.

M^{me} GALTIER intervient pour savoir si l'on peut demander la gratuité exceptionnelle à la Région puisqu'il s'agit d'une activité scolaire.

M. DEROUIN fait remarquer qu'en l'absence de représentants de la Région au CA ; sans interlocuteur pour répondre à cette question, elle restera sans réponse.

Toutefois il précise qu'il posera la question à la Région.

III – QUESTIONS DIVERSES

Questions posées par les personnels d'enseignement et d'éducation :

1/ Quel bilan a été fait du dernier exercice PPMS de novembre ?

M. DUCHIER souligne qu'il n'a pas entendu la sonnerie et qu'il n'a vu personne.

M. DEROUIN lui répond qu'il est passé dans tous les bâtiments de l'établissement en vérifiant chaque salle.

M^{me} DURUDAUD, représentante des élèves, signale que les élèves n'ont pas entendu la sonnerie au bâtiment B et qu'ils sont restés enfermés 40 minutes.

M^{me} CLAVAUD GAS demande s'il y a un document à renseigner comme pour les alertes incendie pour rapporter comment s'est passé l'exercice.

M. DEROUIN lui répond que pour le moment il n'y a pas de fiche proposée conscient qu'il y a des points à améliorer.

M. DUCHIER signale qu'il y a une porte en SVT que l'on ne peut pas fermer à clé de l'intérieur.

M. DEROUIN précise qu'il faut retenir de cet exercice la priorité de se cacher.

L'essentiel maintenant étant de réparer la sonnerie.

M^{me} CHASSAGNE, représentante des élèves, demande comment se comporter si ça se produit à l'internat.

M. DEROUIN lui répond que l'internat est constamment fermé à clé.

2/ Les racks à vélos peuvent-ils être protégés des intempéries (abris) ?

M^{me} CLAVAUD GAS fait remarquer qu'il y a de plus en plus de vélos cette année et pas assez de places pour les ranger.

M. DEROUIN répond qu'il faut demander à la Région un abri avec des panneaux photovoltaïques pour les ranger et les recharger.

Questions posées par les représentants des élèves :

- 1- Suite à une absence d'une des professeurs de philosophie, 2 classes de terminale (Terminale Générale 1 et Terminale Générale 4) se retrouvent avec un retard conséquent en philosophie. En effet, déjà 10h de cours de philosophie ont été manqués par les élèves et une classe se retrouve avec seulement 2h de philosophie par semaine au lieu de 4h et l'autre classe 3h au lieu de 4h. Toutes ces heures perdues ainsi que celles à venir ont déjà et auront des conséquences négatives pour les élèves et sur l'apprentissage de la matière (1 notion a été étudiée sur les 17, contrairement aux autres classes qui en sont à la 5^{ème} notion au minimum). On observera que la philosophie compte coefficient 8 dans le bac, soit autant que la spécialité abandonnée en première. → *Quelles sont les solutions envisagées?*
- 2- Les toilettes du bâtiment B ont été rénovées dernièrement, mais nous ne pouvons pas les utiliser par manque de porte (cf photos en page 2). Ces toilettes visibles sont présentes dans l'étage 1 et l'étage 2 de ce bâtiment. → *Quelles sont les solutions envisagées?*

M. DEROUIN informe les élèves qu'un enseignant de philosophie à plein temps sera au lycée en remplacement de M^{me} TRON à partir du jeudi 16 novembre 2023.

M. DEROUIN remercie M^{me} GALTIER de lui avoir présenté une ancienne élève pour cet éventuel remplacement en philosophie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance



Samantha ROGER

